

Règles de fonctionnement 2021 – 2022



NOTRE SERVICE

Nom du service:	François-Thibault
Nom de la technicienne :	Jenny Barriault
Nom de la direction de l'école :	Natalie Arsenault
Adresse du service de garde :	111, avenue de Grand- Pré Bonaventure (Québec) GOC 1E0
Téléphone :	(418) 534-2990 (2640)
Télécopieur :	(418) 534-3011
Courriel :	sg.francois-thibault@csrl.net

NOTRE OBJECTIF

Le service de garde de l'école François-Thibault se définit comme un milieu de vie complémentaire à l'éducation familiale et en continuité avec les valeurs prônées à l'école et qui soutiennent notre projet éducatif : RESPECT – ENGAGEMENT – COLLABORATION.

CLIENTÈLE

Les élèves de la maternelle à la sixième année fréquentant l'école peuvent s'inscrire au service de garde.

Clientèle régulière :

Les élèves qui fréquentent le service de garde au moins deux périodes par jour, et ce, au moins trois jours par semaine.

Clientèle sporadique :

Les élèves qui fréquentent le service de garde occasionnellement.

Important Date limite 30 septembre

La date limite pour avoir droit au tarif subventionné de 8,50\$ par jour fixé par le ministère de l'Éducation est le **30 septembre**. Après cette date, le tarif sera de 7\$ par période pour un maximum de 14\$ par jour.

PROGRAMME D'ACTIVITÉS

- Activités sportives
- Activités artistiques
- Jeux multiples
- Thématiques spéciales
- Sorties lors des journées pédagogiques



HORAIRE

MATIN : 7H00 À 8H30
MIDI : 11h20 À 12h55
SOIR : 15h45 À 18h00

ARRIVÉE ET DÉPART

Les parents doivent s'assurer de prévenir l'éducatrice de l'arrivée et du départ de son enfant. L'heure de fermeture doit être respectée. Tout retard sera passible **d'une amende de 1\$ chaque minute supplémentaire.**

JOURS FÉRIÉS

Le service de garde est fermé lors des jours fériés et en période estivale. Ces congés ne sont pas facturés aux parents.

TEMPÊTE

Lorsque les cours sont suspendus pour une tempête, le service de garde est ouvert à moins que des conditions climatiques exceptionnelles forcent LE Centre de services scolaire à fermer le service de garde.

Si la fermeture de l'école s'effectue en cours de journée, les parents seront avisés sur la page Face Book de l'école et le site internet du centre de services. Il est possible également de s'abonner à l'alerte tempête de l'école via le site internet du centre de service scolaire René-Lévesque : <https://www.csrl.qc.ca/alertes-tempetes/> .

Prenez note qu'il n'y a pas de service de cafétéria lorsque les cours sont suspendus le matin.

MALADIE ET MÉDICAMENT

Un enfant fiévreux ou contagieux ne doit pas se présenter au service de garde. Lorsqu'un enfant doit prendre des médicaments, une autorisation écrite doit être fournie par le parent.

JOURNÉE PÉDAGOGIQUE

Le service de garde est ouvert pendant les journées pédagogiques de 7h00 à 18h00. Une communication sous forme de formulaire en ligne avec une description de l'activité est envoyée environ une semaine avant la journée prévue. Vous devez répondre au formulaire en respectant la date indiquée, car aucune inscription ne sera acceptée après cette date.

Ces journées occasionnent des coûts de réservation de transport, des droits d'entrée et des surplus de personnel éducateur. Donc, les places réservées sont des places payées que l'enfant soit présent ou non.

TARIFICATION

Clientèle régulière : 8,50 \$ PAR JOUR (avant le 30 septembre)

Clientèle sporadique : 7,00 \$ par période pour un maximum de 14,00\$ par jour.

MODE DE PAIEMENT

L'état de compte vous sera envoyé aux deux semaines par courriel. Les frais de garde sont payables par paiement internet. Le paiement doit être acquitté dans les cinq jours qui suivent la réception de celui-ci. Un retard de paiement pourrait entraîner la suspension de l'enfant du service de garde.

L'absence pour maladie, vacances ou toute autre raison n'entraîne pas nécessairement la réduction de frais de garde.

Les relevés fiscaux sont remis aux parents à la fin du mois de février, et ce, aux parents payeurs des frais de garde.

ACCÈS AU SERVICE DE GARDE

La porte d'accès au service de garde est située sur la rue Nicholas-Denys. Vous devez utiliser cette entrée entre 7h et 8h30 et entre 15h45 et 18h lorsque vous venez porter ou chercher votre enfant. La porte est toujours verrouillée, vous devez sonner pour que l'on ouvre. Lorsqu'il sera possible d'entrer dans l'école, après la pandémie, vous pourrez utiliser un jeton pour ouvrir la porte. Vous pouvez vous procurer un jeton auprès de la secrétaire (dépôt de 10\$).

ABSENCES

Il est nécessaire d'aviser le service de garde par téléphone (laissez un message), si votre enfant doit s'absenter et qu'il était prévu qu'il fréquenterait. Cela évite les recherches inutiles.

ALIMENTATION

La politique pour les bonnes habitudes de vie du Centre de service scolaire s'applique également au service de garde. Donc, nous demandons des aliments sains et nutritifs. Pour les collations, des produits laitiers, des fruits et des légumes sont recommandés.

Pour la sécurité concernant les allergies alimentaires de certains enfants qui fréquentent l'école et le service de garde, nous vous demandons d'éviter les noix et les arachides.

TRAVAUX SCOLAIRES

Sur demande, une période pour les devoirs pourrait être réservée durant les heures du service de garde sous la surveillance d'une éducatrice. Par contre, celle-ci n'est pas une période de récupération pour les élèves en difficulté ayant besoin d'une aide particulière.

Veuillez noter que les enfants doivent faire leurs devoirs seuls et que les éducatrices ne sont pas des enseignantes. La responsabilité du suivi scolaire de votre enfant vous revient.

CODE DE VIE

Les règles de vie appliquées dans l'école sont les mêmes que celles véhiculées par l'école. Le code de vie de l'école sera appliqué au service de garde également.

L'équipe du service de garde travaille en collaboration avec l'équipe-école afin de permettre une continuité dans le cheminement de votre enfant.

Le service de garde peut suspendre tout élève dont le comportement est jugé inacceptable. Chaque cas est évalué conjointement avec la direction de l'école.

SERVICE DE CAFÉTÉRIA

Chaque début de semaine, vous recevrez le menu de la cafétéria pour la semaine suivante par courriel ou via la page Facebook de l'école. Vous devez faire vos choix avant **la date indiquée**. Le coût pour le diner est **6,75\$ (sujet à des changements de coûts en début d'année selon la réglementation du CSSRL)**.

Si vous n'avez pas réservé de repas du jour avant la date limite, vous pouvez appeler avant 8h30 le matin et nous pourrons offrir un spaghetti à votre enfant. **Après 8h30**, nous acceptons plus d'ajouts de repas.

Menu

Repas principal ou spaghetti
Plat d'accompagnement (crudités, salade, etc.)
Dessert (yogourt glacé, salade de fruits frais, etc.)
Lait de vache ou lait de soya à la vanille

Annulation :

En cas d'absence le jour même, le repas vous sera quand même facturé, car le concessionnaire achète la nourriture en fonction des repas réservés du lendemain. Prenez note qu'il n'y a pas de service de cafétéria lors **des journées pédagogiques** et lorsque les **cours sont suspendus le matin** en cas de tempête.

Si vous avez des questions, des commentaires ou des suggestions, n'hésitez pas à joindre le service de garde au 418-534-2990 au poste 2640.

AUTRES INFORMATIONS

Des fours à micro-ondes sont disponibles pour réchauffer les repas. Vous devez fournir des ustensiles. La nourriture doit être mise dans un plat pouvant aller aux micro-ondes. Les plats en verres sont à éviter, car ils deviennent brûlants.

Le parent doit s'assurer que son enfant est **habillé adéquatement** avec des vêtements adaptés à la température, car nous allons beaucoup jouer dehors.

Tous les effets personnels de votre enfant **doivent être identifiés**.

Lors des journées pédagogiques, les jouets personnels (pas d'écrans tels que cellulaire ou I-Pad) de la maison sont permis. Nous demandons aussi toujours un **repas froid** lors des journées pédagogiques.